

# Notice explicative du cours « Sécurité au travail et protection de la santé au salon de coiffure »

**coiffure**SUISSE  
Association suisse de la coiffure



Soyez dans le coup



# NOTICE EXPLICATIVE DU COURS « SÉCURITÉ AU TRAVAIL ET PROTECTION DE LA SANTÉ AU SALON DE COIFFURE »

Les instructions suivantes constituent un guide à l'usage des directeurs et directrices, des personnes de contact pour la sécurité au travail (PERCO) et des collaborateurs et collaboratrices des salons de coiffure souhaitant suivre le cours en ligne « Sécurité au travail et protection de la santé au salon de coiffure ». Elles décrivent dans ses grandes lignes la structure de la plateforme et celle des différents modules jusqu'au passage du test final et à l'établissement du certificat.

Il vous suffit de vous inscrire une seule fois pour pouvoir utiliser le savoir disponible sur la plateforme jusqu'à la fin de l'année 2024 ou jusqu'au moment de votre départ du salon de coiffure où vous avez obtenu votre autorisation d'accès.

Si vous souhaitez bénéficier d'un soutien plus approfondi et personnalisé, nous vous prions de contacter l'assistance à l'adresse [info@coiffuresuisse.ch](mailto:info@coiffuresuisse.ch) ou au 031 335 17 00.



## 1<sup>RE</sup> ÉTAPE:

### INSCRIPTION DES DIRECTEURS ET DIRECTRICES ET/OU DES PERSONNES DE CONTACT POUR LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Vous recevrez avec ce document votre facture et vos données d'accès personnelles. Ayez ces informations à portée de main pour vous inscrire.

Il est conseillé de suivre la formation sur un PC ou un ordinateur portable. Vous pouvez également utiliser votre smartphone, sachant que certaines images risquent d'être déformées.

Pour un affichage de bonne qualité, veuillez utiliser les navigateurs suivants :

- Microsoft Edge
- Safari
- Google Chrome
- Firefox

Allez sur [www.coiffuresuisse.moodle.ch](http://www.coiffuresuisse.moodle.ch) et connectez-vous en utilisant vos données d'accès. Vous n'avez pas besoin de la clé d'inscription jointe pour vous inscrire.

Merci de modifier votre mot de passe après la première connexion.

Précision utile : le cours à destination des PERCO et celui à destination des collaborateurs sont distincts. Le cours à destination des PERCO est plus approfondi. Les PERCO ont accès aux deux cours et peuvent voir la progression des collaborateurs et collaboratrices à la rubrique « Évaluation » du cours.

# coiffureSUISSE

Verband Schweizer Coiffeurgeschäfte  
Association suisse de la coiffure  
Imprenditori parrucchieri svizzeri

Se souvenir du nom d'utilisateur

[Vous avez oublié votre nom d'utilisateur et/ou votre mot de passe ?](#)  
[Votre navigateur doit supporter les cookies ?](#)

Connexion

---

### Première visite sur ce site ?

Pour un accès complet à ce site, veuillez créer un compte utilisateur.

Créer un compte

## 1<sup>RE</sup> ÉTAPE:

### INSCRIPTION DES COLLABORATEURS ET COLLABORATRICES

Veillez cliquer sur « Créer un nouveau compte ? ».

Une fois l'inscription effectuée, vous serez prié/e de confirmer votre adresse e-mail. Vous recevrez à cette fin un e-mail comportant un lien. Attention ! Cet e-mail de confirmation peut se retrouver dans votre dossier spam. L'inscription est terminée une fois l'adresse e-mail confirmée.

Pour accéder au cours, vous devez saisir la clé d'inscription jointe dans les options d'inscription du cours

Pour ce faire, cliquez sur la page d'accueil sur le cours « Sécurité au travail et protection de la santé au salon de coiffure collaborateurs ».

Veillez noter que la clé d'inscription est identique pour tous les collaborateurs et collaboratrices.

# coiffureSUISSE

Verband Schweizer Coiffeurgeschäfte  
Association suisse de la coiffure  
Imprenditori parrucchieri svizzeri

Nom d'utilisateur

Mot de passe

Se souvenir du nom d'utilisateur

[Vous avez oublié votre nom d'utilisateur et/ou votre mot de passe ?](#)

Votre navigateur doit supporter les cookies [?](#)

Connexion

Première visite sur ce site ?

Pour un accès complet à ce site, veuillez créer un compte utilisateur.

Créer un compte

## Vorlage DE: Arbeitssicherheit und Gesundheitsschutz im Coiffeursalon

[Tableau de bord](#) / [Cours](#) / [Vorlage DE: AS und GS im Coiffeursalon](#) / [M'inscrire dans ce cours](#) / [Options d'inscription](#)

### Options d'inscription

[Vorlage DE: Arbeitssicherheit und Gesundheitsschutz im Coiffeursalon](#)

Auto-inscription (Étudiant)

Clef d'inscription

M'inscrire



## 2<sup>E</sup> ÉTAPE:

### BIENVENUE SUR MOODLE

(POUR LES DIRECTEURS ET DIRECTRICES, LES PERCO ET LES COLLABORATEURS ET COLLABORATRICES)

Une fois connecté/e, vous pouvez voir le tableau de bord de Moodle sur lequel sont publiés tous les cours auxquels vous avez accès. Vous y trouverez en outre un aperçu de toutes les informations importantes.

Pour commencer le cours, cliquez du côté gauche sur « ST et SE au salon de coiffure » (encadré rouge) ou au milieu, en dessous de « Table des matières », sur « Sécurité au travail et protection de la santé au salon de coiffure » (flèche rouge).

Les points de pourcentage (ligne rouge) situés en dessous du nom du cours vous indiquent quelle proportion du contenu du cours vous avez déjà terminée.

The screenshot displays the Moodle dashboard interface. On the left sidebar, the course 'ST et SE au salon de coiffure' is highlighted with a red box. The main content area shows a list of courses under 'Vue d'ensemble des cours'. One course, 'Sécurité au travail et protection de la santé au salon de coiffure', is shown with a progress bar indicating 0% completion, highlighted by a red arrow. The right sidebar contains various user-related widgets such as 'Chronologie', 'Fichiers personnels', 'Utilisateurs en ligne', and 'Derniers badges'.

## 3<sup>E</sup> ÉTAPE:

### « SÉCURITÉ AU TRAVAIL ET PROTECTION DE LA SANTÉ AU SALON DE COIFFURE »

Le cours est composé de dix modules que vous devez tous suivre pour être autorisé/e à vous présenter au test. Un certificat est généré automatiquement pour toute personne ayant réussi le test.

Pour pouvez voir en haut à gauche quelle proportion du cours vous avez déjà terminée. Dès que vous avez terminé un module, il sera indiqué par une coche verte.

L'ordre dans lequel vous traitez les modules ne joue aucun rôle. Vous pouvez par exemple commencer par le module 10 et suivre le module 1 à un autre moment. L'essentiel est que vous ayez terminé tous les modules avant de passer le test. Nous vous conseillons néanmoins de suivre l'ordre dans lequel sont présentés les modules.

La rubrique « **Communauté** » vous permet d'échanger avec votre communauté (tous ceux qui participent à la formation d'e-learning et Coiffure Suisse).

Des informations générales figurent à la rubrique « **Plus d'informations** ».

The screenshot shows the introduction page of the 'coiffure SUISSE' course. At the top, it says 'Chère apprenti, cher apprenti.' and provides an overview of the course structure. It mentions that the course consists of 10 modules, each with specific learning objectives and questions. A progress bar at the top right indicates 'Progression générale: 63%'. Below the text, there is a grid of 10 module cards, each with an icon and a progress indicator (green checkmark for completed, red progress bar for in progress). The modules are: Module 1: Bases (30% progress), Module 2: Agents chimiques (30% progress), Module 3: Agents biologiques (30% progress), Module 4: Contraintes physiques (30% progress), Module 5: Contraintes psychiques (30% progress), Module 6: Mesures en cas d'urgence (30% progress), Module 7: Environnement de travail (30% progress), Module 8: Maternité (30% progress), Module 9: Jeunes (30% progress), and Module 10: Alimentation et activité physique (30% progress). There are also buttons for 'Testez vos connaissances', 'Communauté', and 'Plus d'informations'.

The screenshot shows the 'Communauté' section. It features a heading 'Communauté' and a sub-heading 'Ce domaine est destiné à vous permettre d'échanger avec votre communauté. N'hésitez pas à publier vos conseils et vos questions dans les forums ci-dessous.' Below this, there are two forum cards: 'FORUM Questions à la communauté' and 'FORUM Conseils et expériences'. Each card has a speech bubble icon.

The screenshot shows the 'Plus d'informations' section. It features a heading 'Plus d'informations' and a sub-heading 'Vous trouverez ici plus d'informations et des liens sur le thème de la sécurité au travail et de la protection de la santé.' Below this, there are three information cards: 'PDF Check-list CFST', 'URL Vue d'ensemble du guide (cfst.ch)', and 'URL Site Internet de Coiffure Suisse'. Each card has an icon representing its content type (document, globe, and globe).

## 4<sup>E</sup> ÉTAPE:

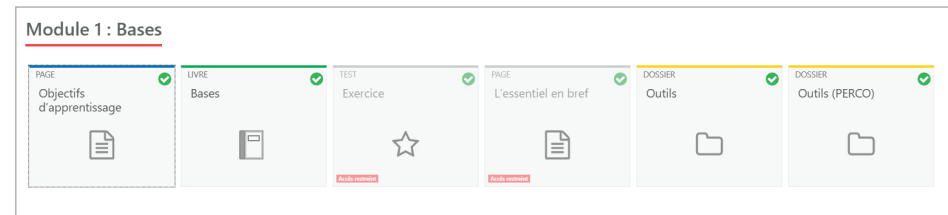
### NAVIGATION À L'INTÉRIEUR DES DIFFÉRENTS MODULES

Chaque module est structuré comme suit :

- Objectifs d'apprentissage : que doit savoir l'utilisateur une fois qu'il a terminé le module ?
- Théorie : préparation des contenus en vue de l'atteinte des objectifs.
- Exercice : bref exercice sur le contenu transmis.
- L'essentiel en bref : résumé des points les plus importants.
- Outils : l'utilisateur trouvera ici plus d'informations et des modèles de documents.

Le système vous guide tout au long de chaque module. Vous commencez toujours par les objectifs d'apprentissage et suivez ensuite les autres encadrés de gauche à droite. Veuillez noter que vous devez respecter cette progression. Les modules sont conçus de telle manière qu'on ne puisse par exemple faire l'exercice qu'après avoir consulté la partie théorique dans son intégralité.

**Les objectifs d'apprentissage** vous précisent ce à quoi vous devez particulièrement veiller dans les différents modules.



Objectifs d'apprentissage

## Objectifs d'apprentissage

À l'issue du module « Bases »...

- Vous connaîtrez les **bases juridiques** du thème « Sécurité au travail et protection de la santé ».
- Vous connaîtrez **les tâches et les responsabilités** des différents acteurs d'un salon de coiffure.
- Vous connaîtrez les différentes **solutions MSST** ainsi que les **10 éléments du concept MSST**.
- Vous comprendrez l'**objectif de la solution de branche** de **Coiffure Suisse** et saurez comment l'appliquer.
- Vous saurez à qui vous adresser en cas d'**incertitudes** relatives à la sécurité au travail et à la protection de la santé.



La rubrique « **Bases** » donne un aperçu du contenu de chacun des modules. Pour un résultat optimal, il est recommandé de suivre chacun des modules sans interruption. Vous pouvez néanmoins commencer un module et le terminer à un autre moment. Vous pouvez également répéter les modules de manière illimitée.

Instructions de navigation : vous pouvez avancer d'une étape en cliquant sur le bouton « Suivant » ou sur la petite flèche.

Vous trouverez la table des matières sur la droite. Elle vous permet de passer directement d'un chapitre à l'autre (attention : cette table des matières ne s'affichera pas si vous utilisez le navigateur Internet Explorer).

Dès que vous êtes parvenu/e au point « Conclusion » d'un module et que vous cliquez sur « Suivant », vous accédez à l'exercice correspondant. Vous pouvez également accéder directement à l'exercice correspondant à partir de la vue d'ensemble du module.

Les **exercices** ont pour objectif de tester rapidement les connaissances acquises afin de constater si on a ou non compris le contenu. Vous pouvez répéter les différents exercices de manière illimitée.

Pour les exercices, il est important que vous cliquiez d'abord sur « Vérifier » une fois que vous avez saisi votre réponse, puis sur « Page suivante ».

Vous obtiendrez un résumé du module à la rubrique «**L'essentiel en bref**».

Des documents utiles sont mis à votre disposition à la rubrique «**Outils**» et peuvent y être téléchargés. Il est conseillé d'imprimer les documents et de les conserver dans un classeur.

### L'essentiel en bref

## À retenir

Retenez les affirmations suivantes sur le thème « Bases » :

- Différentes **lois, ordonnances et directives suisses** règlent les **obligations des employeurs et des employés** dans le domaine de la sécurité au travail et de la protection de la santé.
- Les **propriétaires d'entreprises** sont responsables de la **mise en œuvre** et du **maintien de la solution de branche** dans l'entreprise et fixent des **objectifs** de sécurité au travail et de protection de la santé.
- Les **PERCO** déterminent les **dangers**, conçoivent des **mesures, forment les collaborateurs et les collaboratrices** et garantissent leur **coopération**.
- **Les collaborateurs et les collaboratrices** observent les **directives**, participent activement à la **mise en œuvre** des mesures et **remédient** aux **défauts** ou les **signalent**.
- Une **solution de branche** met à la disposition des entreprises affiliées un **manuel spécifique à la branche** comportant des **listes de contrôle**, leur donne **accès** à des spécialistes de la sécurité au travail et propose des **formations** sur le thème de la sécurité au travail et de la protection de la santé.

### Sécurité au travail et protection de la santé au salon de coiffure

Tableau de bord / Mes cours / ST et SE au salon de coiffure / Module 1: Bases / Outils

#### Outils

Cliquez sur le bouton « Vue d'ensemble » pour revenir à la salle de cours. Vous pourrez ainsi traiter le module suivant.

[ZUR ÜBERSICHT](#)

- [Kurzbeschreibung der Branchenlösung\\_de.pdf](#)
- [Kurzbeschreibung der Branchenlösung\\_fr.pdf](#)
- [Kurzbeschreibung der Branchenlösung\\_it.pdf](#)

Télécharger le dossier   Modifier

→ L'essentiel en bref

Aller à...

## 5<sup>E</sup> ÉTAPE:

### TEST FINAL ET CERTIFICAT

Une fois que les dix modules sont cochés, vous pouvez passer le test final à la rubrique « Testez vos connaissances ». En cas de réussite au test, vous pourrez télécharger votre certificat à la rubrique « Certificat sécurité au travail et protection de la santé ». Veuillez vérifier que les informations figurant sur le certificat sont correctes.

**Attention: le test ne peut être répété que deux fois! Ne le passez que quand vous vous sentez suffisamment sûr/e de vous.**

#### Testez vos connaissances !

<p>TEST</p> <p>Contrôle des connaissances (PERCO)</p> <p>☆</p> <p>Accès restreint</p>	<p>TEST</p> <p>Contrôle des connaissances (Collaborateurs)</p> <p>☆</p> <p>Accès restreint</p>	<p>CERTIFICAT PERSONNALISÉ</p> <p>Certificat (PERCO)</p> <p>📄</p> <p>Accès restreint</p>	<p>CERTIFICAT PERSONNALISÉ</p> <p>Certificat (collaborateurs)</p> <p>📄</p> <p>Accès restreint</p>
---------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------





## *coiffure***SUISSE**

Association suisse de la coiffure

Moserstrasse 52

Case postale 641

3000 Berne 22

Tel +41 31 335 17 00

[bildung@coiffuresuisse.ch](mailto:bildung@coiffuresuisse.ch)

[coiffuresuisse.ch](http://coiffuresuisse.ch)